

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2099

Attribution d'une subvention de 5 000 euros à l'Association La Maison des Initiatives de l'Engagement du Troc et de l'Echange (MIETE) pour l'accompagnement et l'accueil de porteurs de projets associatifs

Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat

Rapporteur : Mme BESSON Dounia

SEANCE DU 6 JUIN 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 8 JUIN 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 MAI 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 10 JUIN 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE : 15 JUIN 2016

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme NACHURY (pouvoir à M. HAVARD), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), M. COULON (pouvoir à M. TOURAIN), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE)

ABSENTS NON EXCUSES :

2016/2099 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 5 000 EUROS A L'ASSOCIATION LA MAISON DES INITIATIVES DE L'ENGAGEMENT DU TROC ET DE L'ECHANGE (MIETE) POUR L'ACCOMPAGNEMENT ET L'ACCUEIL DE PORTEURS DE PROJETS ASSOCIATIFS (DIRECTION DE L'ECONOMIE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 13 mai 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Depuis 2011, la Maison des Initiatives de l'Engagement du Troc et de l'Echange, ou MIETE, située à Lyon 6^e, développe différents projets socioculturels, en particulier pour les habitants du quartier Bellecombe-Charmettes. L'association a pour objectif la démocratisation de l'accès aux loisirs et à la culture pour tout public (personnes en situation de handicap, d'exclusion, personnes âgées, étudiants, etc.). Sa spécificité réside tout particulièrement dans son travail de fond en faveur d'une meilleure intégration des personnes en situation de handicap (par la mise en œuvre du Fest'Dif ou du prix de l'inclusion par exemple). Pour réaliser ces projets, l'association gère un « tiers-lieu » qui regroupe une quinzaine d'associations mutualisant des locaux et des moyens, et développant des coopérations.

Dans ce tiers-lieu, la MIETE a également créé un « incubateur associatif », qui accueille, conseille, accompagne et soutient des porteurs de projets dans leur professionnalisation et dans la création de nouvelles associations répondant à des besoins émergents.

L'accompagnement de la MIETE peut prendre différentes formes selon les besoins :

- donner des moyens physiques de travailler sur son projet : bureaux partagés, espace de coworking, ordinateur, reprographie, internet et téléphone ;
- porter une nouvelle activité dans sa phase de test et de démarrage ;
- tester et/ou développer son activité en mettant à disposition l'espace de pratique d'activité ;
- créer son événement en mettant à disposition la grande salle du lieu ;
- acquérir des compétences et expériences dans un domaine via un accompagnement à la méthodologie de projet, à l'engagement et au bénévolat, ainsi que la participation à des ateliers d'échange de compétences, qui pourront être valorisées dans un parcours professionnel (un travail approfondi est en cours concernant plus particulièrement l'accompagnement et la valorisation des expériences des personnes les plus exclues ou en situation de handicap) ;
- mettre en réseau les porteurs de projets, en communiquant sur leurs initiatives (newsletters, site internet, réseaux sociaux, réseaux, etc.) et en les orientant vers des structures ressources (Centre Régional d'Information Jeunesse, Centre Culturel Œcuménique (CCO), autres associations ou organismes) ;

- conseiller et proposer des formations aux porteurs de projets (ex : comment créer son association, rédiger un règlement intérieur associatif, rendre accessible son activité etc.).

La MIETE contribue ainsi à la dynamique économique associative lyonnaise. En effet, les moyens offerts aux associations lyonnaises permettent à celles-ci de se professionnaliser et de développer leur activité économique tout en attirant de nouveaux acteurs. A ce jour, le poids économique de la MIETE, à travers ses associations soutenues, représente plus de 20 équivalents temps plein pour un chiffre d'affaires de plus de 300 000 €.

L'ensemble de cette démarche d'innovation sociale fait de la MIETE un lieu unique en France, emblématique des valeurs de l'économie sociale et solidaire, qui rayonne sur son quartier d'implantation et au-delà. La Ville de Lyon, qui a déjà financé l'Association MIETE pour son fonctionnement, souhaite continuer à l'accompagner en soutenant le développement de son incubateur associatif qui répond particulièrement aux besoins du territoire et participe à la création de nouveaux emplois. Je vous propose de répondre favorablement à la demande de cette association en lui allouant une subvention de 5 000 euros pour l'accueil et l'accompagnement de porteurs de projets associatifs.

Le budget global prévisionnel de l'association pour l'année 2016 est de 166 790 €.

Le budget prévisionnel de l'association pour la réalisation de ses actions est de 71 019 €.

Je vous propose que la Ville de Lyon alloue à l'Association MIETE une subvention de 5 000 €.

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Relations internationales, Economie, Commerce et Artisanat ;

DELIBERE

1. Une subvention de 5 000 euros est allouée à « La Maison des Initiatives de l'Engagement du Troc et de l'Echange » (MIETE), dont le siège social est situé 92 rue des Charmettes à Lyon 6^e, pour l'accompagnement et l'accueil de porteurs de projets associatifs.

2. Les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits au budget de l'exercice en cours, sur la ligne de crédit 52011, programme DEVELOPMENT, opération ESS, nature comptable 6574, fonction 90, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

D. BESSON